

## Rénovation de l'habitat privé État d'avancement au 1<sup>er</sup> octobre 2024

### Résultats en nombre de logements rénovés et en consommation de crédits d'aides à la pierre

L'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) a fixé pour 2024 un objectif de rénovation de 10 689 logements privés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et alloué une dotation de 143,6 M€ à cet effet. Les objectifs sont répartis comme suit :

- 4 682 logements à rénover avec une aide individuelle aux propriétaires, pour une enveloppe de 79,5 M€
- 6 007 logements avec une aide aux syndicats de copropriétaires pour la rénovation des parties communes, pour une enveloppe de 51,8 M€
- 12,3 M€ dédiés à l'ingénierie, dont 4,8M€ dédiés à l'accompagnement des ménages (Mon Accompagnateur Rénov - MAR)

	Dispositifs	Logements		Crédits		Comparaison 2023/2024	Poids de PACA / France
		Objectifs 2024	Avancement	Dotation	% consommé / dotation	Nombre de logements	Crédits engagés
Propriétaires occupants	MP LD « LHI »	116	59%	5,3 M€	57%	+23	7%
	MPR PA « Énergie »	2 000	25%	53,4 M€	25%	-86	2%
	MPA « Autonomie »	2 220	62%	12,9 M€	46%	+463	4%
Propriétaires bailleurs	« tous dispositifs »	346	48%	7,9 M€	50%	+54	9%
Copropriétés	MPR Copropriétés	3 403	10%	25,8 M€	11%	-606	1%
	Copropriétés en difficulté	2 604	84%	26,0 M€	91%	+430	38%
Ingénierie*				12,3 M€	31%		16%
<b>Total</b>		<b>10 689</b>	<b>43%</b>	<b>143,6 M€</b>	<b>46%</b>	<b>+278</b>	<b>5%</b>

Sur les 9 premiers mois de l'année 43 % des objectifs en nombre de logements ont été atteints et 46 % de la dotation consommée. L'activité de la région est peu dynamique sur la thématique énergie (MPR Copropriétés et MPR PA) en comparaison du niveau national et des résultats de 2023 (à la même date). En revanche, la dynamique est très forte concernant les aides aux copropriétés en difficulté, en particulier pour la métropole Aix-Marseille-Provence. Les résultats sont également bons pour les aides en faveur de l'adaptation des logements pour les personnes âgées et handicapées, en faveur de logements décentes et à destination des propriétaires bailleurs.

\* La part Ingénierie consommée pour financer Mon Accompagnateur Renov n'est pas prise en compte dans le tableau.

### Résultats en nombre de logements rénovés par territoire au 1<sup>er</sup> octobre

Le taux d'atteinte des objectifs est inégal d'un territoire à l'autre. Les performances régionales sont portées par la métropole Aix-Marseille-Provence, la délégation du Var (dont la métropole Toulon Provence Méditerranée) et celle de Vaucluse. Ces 3 territoires représentent 80 % des résultats en logements et ont atteint au moins 59 % de leurs objectifs au 1<sup>er</sup> octobre.

Territoires	PB Propriétaires bailleurs		PO MP LD Ma prime logement décent		PO MPR PA MaPrimeRénov' parcours accompagné		PO MPA MaPrimeAdapt		MPR Copropriétés		Copropriétés En difficulté		Total	
	Obj.	Avancement	Obj.	Avancement	Obj.	Avancement	Obj.	Avancement	Obj.	Avancement	Obj.	Avancement	Obj.	Avancement
Délégation locale 04	19	0 %	7	71 %	64	48 %	77	60 %	220	40 %	16	100 %	403	46 %
Délégation locale 05	18	0 %	7	0 %	106	25 %	122	58 %	137	43 %	0	-	390	40 %
Délégation locale 06	9	33 %	4	125 %	30	77 %	50	88 %	155	22 %	11	157 %	259	47 %
Métropole Nice Côte d'Azur	26	77 %	7	143 %	100	28 %	180	67 %	150	12 %	0	-	463	43 %
CA Sophia Antipolis	3	0 %	2	0 %	31	23 %	58	43 %	0	-	5	56 %	99	36 %
CA du Pays de Grasse	6	17 %	1	100 %	37	32 %	58	71 %	31	0 %	0	-	133	41 %
Délégation locale 13	10	110 %	9	22 %	37	76 %	57	95 %	2	0 %	0	-	115	83 %
Métropole Aix Marseille Provence	89	42 %	43	49 %	430	29 %	598	71 %	918	14 %	2345	89 %	4423	64 %
CA Arles Crau Camargue Montagnette	10	10 %	8	63 %	20	70 %	31	65 %	16	0 %	0	-	85	47 %
Délégation locale 83	60	107 %	7	157 %	223	42 %	152	138 %	248	0 %	74	100 %	764	59 %
Dracénie Provence Verdon Agglomération	12	0 %	2	0 %	88	8 %	31	65 %	0	-	0	-	133	20 %
Délégation locale 84	48	65 %	10	80 %	220	46 %	275	108 %	164	0 %	0	-	717	61 %
réserve	36		9		614		531		1362		153		2705	
<b>PACA</b>	<b>346</b>	<b>49 %</b>	<b>116</b>	<b>59 %</b>	<b>2000</b>	<b>25 %</b>	<b>2220</b>	<b>62 %</b>	<b>3 403</b>	<b>10 %</b>	<b>2 604</b>	<b>84 %</b>	<b>10 689</b>	<b>43 %</b>
France	8 260	24 %	2 000	42 %	74 220	27 %	45 345	52 %	80 000	16 %	25 000	47 %	234 825	20 %

## Secteur diffus / secteur programmé / ingénierie depuis 2019

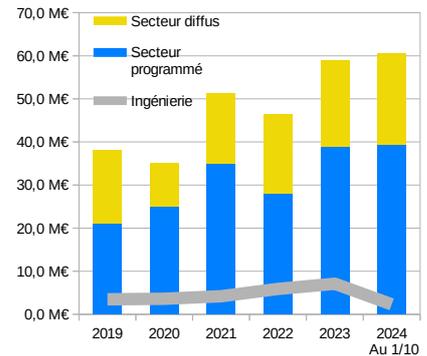
Depuis 2019, les autorisations d'engagements sont globalement en hausse. Au 1<sup>er</sup> octobre 2024, les engagements dépassent ceux de l'année 2023 dans le contexte d'augmentation des montants moyens de subvention. Le « secteur programmé », accompagné par l'ingénierie, est le secteur le plus dynamique. Il correspond aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), de renouvellement urbain (OPAH-RU), aux programmes d'intérêt général (PIG) et aux plans de sauvegarde. Ces programmes sont à l'initiative des collectivités territoriales (commune, EPCI ou département) et permettent de bénéficier de financements spécifiques de l'Anah pour l'ingénierie et les travaux sur un territoire déterminé.

Sur 2024, au 1<sup>er</sup> octobre la consommation des crédits est portée à :

- 62,7 % par le secteur programmé
- 33,5 % par le secteur diffus
- 3,7 % par l'ingénierie

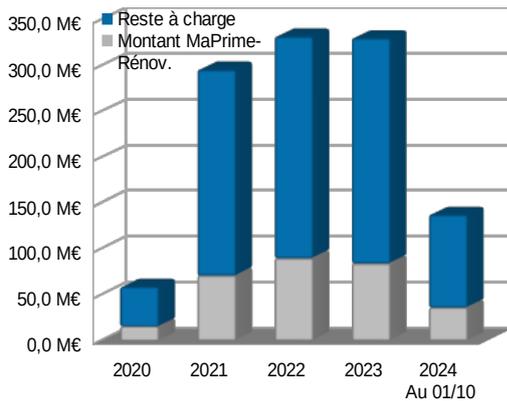
Les années précédentes, l'ingénierie représentait entre 8 et 11 % des engagements. Une grande partie des crédits d'ingénierie est souvent engagée en fin d'année, la part de l'ingénierie pourrait donc progresser d'ici fin décembre 2024.

Evolution des aides distribuées par l' ANAH selon le type de secteur



## Ma Prime Renov' (MPR) en gestion nationale

Montant travaux TTC MaprimeRenov' Par année



La dynamique est beaucoup plus faible en 2024 pour les rénovations énergétiques « par geste » et les rénovations d'ampleur des ménages intermédiaires et supérieurs, avec 35,15 M€ contre 58,8M€ en 2023 à la même date.

Les 83 360 « gestes » financés à ce jour ont essentiellement bénéficié aux propriétaires occupants (97%), à 70 % modestes et très modestes, et à 91 % pour des maisons individuelles. Ils ont permis à 76 % de moderniser le mode de chauffage ou de changer le chauffe-eau.

Cette année, le taux moyen de subventions est de 35 % des travaux. Le reste-à-charge moyen pour les foyers très modestes est de 6 406€ pour près de 12 000€ de travaux. Les foyers appartenant à la tranche supérieure en termes de revenus ne représentent que 2 % des dossiers mais font des rénovations d'ampleur pour des montants moyens supérieurs à 50 000€.

Total gestes depuis 2020	Type de Bénéficiaire	Nombre de Dossiers	Famille de Rénovation	Nombre de Dossiers	Type de logement	Nombre de Dossiers	Statut social	Nombre de Dossiers
	Propriétaire Occupant	81 205	Chauffage Ou chauffe-eau	63 565	Maison	76 012	Modeste ou très modeste	57 985
Propriétaire Bailleur	2 155	autre	19 795	Appartement	7 348	Intermédiaire ou supérieur	25 375	
<b>Ratio</b>		<b>97%-3 %</b>		<b>76 %-24 %</b>		<b>91 %-9 %</b>		<b>70 %-30 %</b>

Reste à charge par statut social en 2024	Type de foyer	% de dossiers	Montant moyen des travaux	% d'aides	Reste à charge :	% Multi-travaux
	Très modeste	48 %	11 775 €	46 %	6 406 €	28 %
	Modeste	22 %	11 054 €	32 %	7 488 €	22 %
	Intermédiaire	29 %	12 867 €	23 %	9 848 €	21 %
	Supérieure	2 %	51 751 €	27 %	37 772 €	91 %
<b>Total</b>		<b>Sur 7 991</b>	<b>12 697 €</b>	<b>35 %</b>	<b>8 226 €</b>	<b>26 %</b>